

M'tsangamboua, le vendredi 9 septembre 2016

Monsieur Fatihou IBRAHIME

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

Monsieur le Préfet

PREFECTURE DE MAYOTTE

Avenue de la Préfecture

97600 MAMOUDZOU

Objet : lettre de félicitations du 07 juillet 2016

Monsieur le Préfet de Mayotte,

J'accuse bonne réception de votre lettre de « vives félicitations » pour, selon vous « le courage dont [j'ai] fait preuve dans [la] tentative d'appréhender un cambrioleur » ; et je vous en remercie.

Toutefois, il est une certitude que la personne qui m'a asséné le coup de machette sur la tête est un immigré (sans doute clandestin), pour avoir d'abord proféré une injure en anjouanais à mon encontre avant de m'asséné le coup sans aucune sommation comme tout être humain normal l'aurait fait ; ce coup qui aurait pu mettre un terme définitif à ma vie (j'en suis bien conscient) et auquel cas je ne serais pas là aujourd'hui pour lire votre lettre de « vives félicitations ».

En effet, après coup, j'ai pris conscience, mais hélas ! trop tard, étant aujourd'hui couvert de cicatrices anjouanaises bien disgracieuses, que j'avais ce soir-là pris des risques inconsidérés en ayant tenté d'appréhender sans aucune arme, un animal sauvage, cambrioleur en série et armé qui plus est !!! et sans nul doute en situation irrégulière sur le territoire. Mais quand, alors que je dois tous les jours me réveiller tôt le matin pour aller travailler, gagner ma vie et m'occuper de ma petite famille, cela est devenu tout simplement impossible à cause des cambriolages à répétitions (dont le dernier en date dont j'ai été victime remontait à seulement 2 mois avant mon agression (voir les archives des plaintes courant mai 2016), ce qui ne nous permet pas de repos nocturne auquel nous sommes présumés avoir droit en principe.

Quand on est excédé, l'inconscience reprend le dessus et en l'état actuel de Mayotte, **j'espère que tous les Mahorais comme un seul homme mettrons enfin leur conscience pourtant nécessaire, de côté pour défendre ce territoire laissé à l'abandon par l'Etat (ou ceux qui le représentent), qui veut le donner en pâture.**

Donc on ne peut pas aujourd'hui juste venir me féliciter d'y avoir survécu, alors que je sais que le malheur que nous vivons aujourd'hui sur notre territoire jadis paisible, est aussi et en grande partie de la tripe responsabilité de l'Etat et de la « politique judiciaire » (ou plutôt des personnes qui sont sensés le représenter de nos jours sur notre territoire) qui :

1. une fois avoir failli à sa fonction régalienne la plus élémentaire de protection du territoire,
2. s'amuse depuis 2012 à jouer un jeu politique des plus ambigus mais qui ne dupe personne, en n'adoptant pas une position claire, assumée et affirmée sur Mayotte et l'Union des Comores ;
3. et enfin, en sapant et bafouant la volonté constante des Mahorais à vouloir s'éloigner de la barbarie, des velléités suprématistes des Wangzidja sur toutes les populations de l'archipel des Comores. Et il n'en fallait pas plus pour créer une justice à trois vitesses à Mayotte avec :
 1. une catégorie de personnes soumise aux lois de la République mais qui en permanence jouit d'une certaine immunité « administrativo-judiciaire » (ceux sont des collègues et/ou amis qui ne peuvent être condamnés d'aucune façon, donc il faut dépayser les affaires pour plus de sérénité dans l'administration de la justice) ;
 2. une autre catégorie de personnes (les plus nombreuses officieusement car officiellement personne ne sait réellement ou ne veut savoir en réalité) qui n'est soumise à aucune loi, aucun devoir, même pas à ceux de leur pays d'origine, mais qui pourtant jouit allègrement de tous les avantages du pays avec un minimum de formalisme ;
 3. et enfin une troisième catégorie prise en étau entre les agissements délictueux et même criminels de la seconde catégorie et auxquels, en cas de riposte (quitte à prendre des risques au péril de leur vie pour rappeler que, avec ou sans l'Etat français, ou ses personnes qui sont sensés le représenter de nos jours, ici c'est chez nous), la première catégorie aussi en charge de l'exercice de la « justice », **ne tarde jamais** à punir le plus sévèrement possible ladite troisième catégorie, omettant ainsi les privations de jouissance de ses droits les plus élémentaires (sécurité, sommeil, déplacement, droit de propriété, etc.) dont elle est initialement victime.

La conjugaison de ses trois défaillances de l'Etat que vous représentez Monsieur le Préfet (ou de leurs représentants) encourage scandaleusement les Comoriens à venir **FINALEMENT chez eux** allègrement avec un visa (dit « Balladur ») qui de facto, ne sert strictement à rien pour les Comoriens dont les allers-venus entre leurs trois premières îles et leur quatrième île, ainsi qu'au sein de cette dernière, sont désormais

libérés de toute contrainte et de toute inquiétude (hormis le paiement du prix de la traversée et les longues heures passées en bordure de route à faire du stop, la situation de sans-papier français sur le territoire de Mayotte n'étant plus pour eux depuis 2012, source d'inquiétude d'aucune sorte.

Par conséquent, vous voudrez bien m'excuser du peu, mais ayant frôlé la mort en très grande partie à cause de vous (ou de ce que vous représentez) et de certains Mahorais qui continuent impunément à héberger la grande sauvagerie dans leur jupe et leur pantalon (encore une fois, sans que vos amis de la prétendue justice de ce territoire n'y trouvent apparemment rien à redire hormis que « le temps de la justice est long » quand cela les arrange en réalité ; et pendant que ce territoire est en train de se consumer à grand feu), je n'attendais absolument pas que vous veniez aujourd'hui me féliciter de m'en être sorti vivant. Dans mon grand désespoir j'ai seulement tenté de lutter avec les moyens à ma disposition (autant dire... rien). Les Mahorais peuvent rester ainsi spectateurs de leur propre agonie jusqu'à quand, sous prétexte que nos institutions interdisent de se faire justice soi-même ?

Dans cette guerre qui oppose Mayotte et l'Union des Comores, l'Etat qui était sensé prendre la défense des intérêts des Mahorais ne se contente plus de les bafouer mais il se délecte désormais de châtier le Mahorais à chaque occasion, pendant que ces mêmes comoriens vivent ici au dessus de toute loi et en dehors de tout contrôle car leur situation irrégulière au regard de la loi française leur procure comme une immunité absolue à tout. Ainsi avec ou sans titre de séjour, mais encore mieux avec que sans :

- ils conduisent des véhicules fantômes sans permis de conduire, sans assurances, avec de fausses plaques d'immatriculation ;
- travaillent "clandestinement" ;
- s'accaparent allègrement des biens d'autrui (sachant que le temps que la Justice se prononce et que les familles arrivent à réunir les fonds nécessaires pour faire valoir leur droit de propriété !!! bien des générations auraient disparues entre temps) ;
- vendent à la sauvette un peu partout dans l'île (sachant que là aussi personne ne peut grand-chose contre eux car n'étant pas en situation régulière sur le territoire, ils n'existent pas officiellement donc ils ne risquent rien, conséquemment les agents de mairie peuvent toujours courir derrière... des fantômes qui apparaissent ici et là ;
- ils pillent les champs impunément (les produits agricoles mahorais n'ont désormais plus le temps d'arriver à maturité qu'ils font l'objet de cueillette sauvage et abusive alors qu'avant, tout pourrissaient dans les champs et que beaucoup de Mahorais invitaient la famille et les amis à aller cueillir gratuitement ces produits avant qu'ils ne pourrissent) ;
- volent, rackettent, cambriolent voire assassinent quand l'occasion se présente (car ils savent et affirment qu'en fonction de la victime ils seront plus ou moins de quoi s'inquiéter ; et dans le pire des cas, ils rentreront aux Comores où ils ont encore peu de chance d'être inquiétés).

Ainsi comme je disais plus haut je n'attendais pas de vous des félicitations pour n'avoir pas connu le même sort que d'autres qui y ont perdu la vie et qui risquent encore de la perdre avec le laxisme ambiant !

J'attendais plutôt que de la part d'un Etat qui se respecte comme tel, de se réveiller enfin, de réaffirmer la non appartenance de Mayotte à l'ensemble comorien par des actes concrets à l'intérieur comme à l'extérieur de Mayotte et de la justice qu'elle se réveille enfin. Non pas contre ceux qui tentent de la réveiller comme à son accoutumée, mais contre les agissements de ceux qui justement nous poussent à essayer de réveiller la justice en tentant de nous protéger ou en ripostant. Car nous ne sommes "(mal)heureusement" pas de tradition chrétienne et nous ne tend(r)ons pas l'autre joue incha Allah ! La population de Mayotte ne s'est pas armée jusqu'alors car nous voulions encore croire que d'autres étaient là pour assurer notre protection. La prolifération massive et incontrôlée des armes (à laquelle j'ai toujours été opposé, mais les circonstances me poussent aujourd'hui à songer à la révision de cette position ou en tout état de cause à être moins dogmatique en la matière), sera de l'unique responsabilité de l'Etat et de la Justice (où de ceux qui sont sensés les représenter ici) et qui ont failli, sauf quand il faut taper sur le Mahorais. Et je sais que désormais j'occuperai une place de choix parmi ceux qu'il faut taper rapidement, n'est-ce pas ? ; pour avoir simplement osé affirmer haut et fort le fond de ma pensée à sa majesté.

Je le dis, car il est de notoriété publique à Mayotte qu'il ne faut pas trop chercher à bousculer les fonctionnaires de l'Etat, tous confondus, au risque de payer très cher cet affront dans cet Etat désormais "bobdénardesque" ; s'il n'est aujourd'hui davantage plus sournois car il agit désormais ostensiblement et au nom de la loi et pour le compte de tout sauf des Français de Mayotte.

Mais il n'en demeure pas moins que les difficultés à Mayotte sont grandes et il est une irresponsabilité majeure que de laisser ce territoire en devenir se noyer dans un tel tsunami d'immigration. Nous les Mahorais ne sommes pas parfaits, loin s'en faut et j'en conviens bien ! Toutefois, des choses ont été faites sur ce territoire et beaucoup ont fonctionné bon an mal an : la planification familiale, l'amélioration de la santé par la lutte contre les maladies graves qui existaient sur ce territoire mais qui après avoir disparu ou diminué, tendraient à revenir ; la scolarisation, la scolarisation des filles et la promotion de leur entrée dans la vie active ; la libération de la femme ; la lutte contre les effets pervers de la polygamie ; la lutte contre la maltraitance des enfants ; la professionnalisation des mahorais et de certaines filières (artisanat, etc.), l'accès à l'eau potable dans les foyers, la lutte contre les latrines sèches, l'amélioration de l'hygiène dans les foyers, etc. Les Mahorais ne peuvent qu'adhérer à ces causes car ils ont été et sont toujours demandeurs de ce qui est considéré ici comme étant un progrès.

Aujourd'hui, avec l'immigration clandestine que vous encouragez, que vous soutenez prétextant l'état de droit (omettant par la même occasion les droits de Français de Mayotte), c'est un véritable saccage de toutes ses fabuleuses victoires durement conquises par le passés ou encore cours. Et l'Etat fait semblant de ne pas comprendre quand par exemple le Mahorais crie haut et fort au scandale face à l'installation de

borne fontaine pour permettre l'accès à l'eau potable pour les populations essentiellement issues de l'immigration clandestine. Sauf que c'est vite oublier qu'historiquement ces bornes fontaines rappelle de très mauvais souvenir aux Mahorais !!!

Ceci me mène donc à affirmer que les fonctionnaires de l'Etat ne pouvez pas venir à Mayotte exercer sans s'associer étroitement à une institution pérenne et locale, à créer au besoin, pour garantir une véritable continuité de l'action de l'Etat à Mayotte et en accord avec les aspirations des Mahorais, bien sûr toujours dans le respect des institutions et des lois nationales.

M. Fatihou IBRAHIME